

Droit pour tous à une formation choisie sur temps de travail

Lors du CSA ministériel du 4 juillet, le plan national de formation (PNF) a été mis au vote. La FNEC FP-FO a voté CONTRE.

La FNEC FP-FO revendique une formation continue choisie qui réponde aux demandes et besoins des personnels. Alors que la formation continue était largement choisie par les personnels, elle est maintenant de plus en plus vécue comme une contrainte. Les personnels rejettent les formations hybrides. Ils n'acceptent pas d'être renvoyés à se former seuls, chez eux, en « auto-formation » avec du travail à renvoyer.

Dans le plan national de formation et les plans académiques qui en découlent, les formations incluant des contenus disciplinaires sont presque inexistantes au profit de formations visant à accompagner les contre-réformes du ministère, rejetées par les personnels. Les stages sont maintenant bien souvent imposés, dans la logique de l'accompagnement PPCR, ou en lien avec les évaluations d'écoles et d'établissements, dispositifs rejetés par les personnels. Elles peuvent également être à destination de « publics désignés ».

Les formations sont de plus en plus imposées en dehors des temps réglementaires de service. En particulier, pendant le temps des vacances comme si les personnels n'avaient pas assez de travail, n'étaient pas assez épuisés. Ces formations pendant les vacances sont rendues possibles depuis la parution du décret du 6 septembre 2019, prévoyant une allocation de 121 € brut par jour pour les enseignants qui suivent une formation sur le temps des vacances scolaires. La FNEC FP-FO a voté contre cette possibilité et exige l'arrêt immédiat des formations en dehors du temps de service. Comme du pacte, les personnels n'est veulent pas !

Ce Plan National de Formation est un **vecteur d'application des contre-réformes du ministère**. Quelques exemples :

- « *le plan maths/français* » qui impose les formations « constellations » que nous combattons, avec la logique de formation « par les pairs », qui cherche à imposer des visites dans les classes en dehors de tout cadre réglementaire et statutaire. Un **dispositif de "constellation inter-degré"** est mis en place dans certaines académies. « *Il s'agit d'une constellation associant professeurs des écoles et professeurs de mathématiques qui travailleront en commun en 2023-2024* ». Formation directement mise en place pour imposer les heures de soutien ou d'approfondissement en mathématiques et en français en classe de 6ème dans le cadre du pacte que les personnels rejettent massivement.

- Inclusion scolaire : Il s'agit pour le ministère de former des cadres pour porter la bonne parole, alors que l'école inclusive du ministère, **c'est expliquer aux collègues qu'il n'y a plus de places**

dans les ITEP, les IME, les SEGPA ou les ULIS, que les AESH, quand il y en a, sont mutualisées avec les PIAL... La FNEC FP-FO défend les départements en formation spécialisée, les ouvertures de postes, de classes spécialisées pour faire face aux besoins, un Statut, un vrai salaire pour les AESH et l'abandon des PIAL.

- Laïcité, valeurs de la République, SNU : **le ministre entend mettre en place des « cellules valeurs de la République » avec les formations-formatages qui vont avec.** C'est à mettre en lien avec la généralisation du Service National Universel (SNU) qui supprime des heures de cours et mobilise des personnes de l'Éducation nationale et de Jeunesse et Sport. La FNEC FP-FO exige l'abandon du SNU. Elle rappelle que **la laïcité, ce n'est pas la promotion d'une doxa politique quelle qu'elle soit. C'est garantir l'instruction en respectant le principe de neutralité, donc l'inverse de la propagande gouvernementale du SNU ou des « valeurs de la République ».**

- RH de proximité/« management » : il s'agit de **former les « encadrants » aux techniques de « management » comme dans le privé** (animation de collectifs, d'équipes, « qualité de vie au travail ») en multipliant les strates hiérarchiques intermédiaires sans statut (RH de proximité, enseignants/inspecteurs, référents directeur...). Alors que, dans le même temps, les instances statutaires permettant aux agents de défendre leur carrière et leurs conditions de travail (CAP, CHSCT...) sont remises en cause.

Ce sont avant tout des formations-formatages pour imposer les contre-réformes ! La FNEC FP-FO s'y oppose et réaffirme ses revendications : droit à une formation continue sur le temps de service, de qualité, sur des contenus choisis par les personnels, qui sont les mieux à même de connaître leurs besoins. Les recrutements nécessaires doivent être effectués pour que les remplacements puissent être assurés.

En particulier, alors que le ministre envisage un retour au recrutement niveau licence pour le premier degré, il serait bien inspiré de revenir également à une vraie formation pour les stagiaires sous statut de fonctionnaire, avec des stages en responsabilité dans les classes, ce qui permettraient aux titulaires de participer à nouveau à des stages longs choisis.

Votes lors du CSA ministériel du 4 juillet sur le Plan National de Formation

Pour : UNSA – CFDT

Contre : FO – SUD

Abstention : FSU – CGT – SNALC

Pour rappel, votes sur le schéma directeur de la formation continue 2022-2025 lors du CTM du 26 janvier 2022 :

POUR : UNSA, CFDT

CONTRE : FO, SNALC, CGT, et FSU.

La FNEC FP-FO reste constante dans son positionnement.

Montreuil, le 13 juillet 2023